



L'ÉCHO NÉGROND@IS



NUMÉRO 3
Septembre 2025



SOMMAIRE

04 L'ÉDITO

05 COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

27 mai 2025

8 juillet 2025

16 septembre 2025

11 LE COIN DE L'ÉCOLE

Concours de poissons

La sortie du spectacle

Trottinettes et run and bike

Sortie au domaine de Chaulmes

Rencontre intergénérationnelle

Des ateliers mécaniques à l'école

Journée "déguisés"

La sortie à la mare

Notre école vandalisée

15 L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

Génération Mouvement

La Banda du Périgord

Comité des fêtes

La Pétanque

Les Cochons Négrondais

ACCA

19 INFOS DIVERSES

Un jeune cavalière championne de France

Travaux d'élagage

Brûlage des déchets verts

Application Panneau Pocket

Cérémonie des vœux

Municipales 2026

L'agence postale communale

Fin du réseau fil cuivre

Marche Octobre Rose

Téléthon 2025

Don de sang et de plasma

24 ACTIVITÉS SUR NOTRE COMMUNE

Fitness, yoga et boxe

Soirée théâtrale

25 INFOS UTILES

Permanences des élus

Infos pratiques

Directrice de la publication : Françoise DECARPENTRIE

Responsable de la commission communication : Katia CABALLERO

Conception et réalisation Katia CABALLERO & Clélia CABALLERO

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Betizeau, Corinne Chantry-Ribiere,

Bertrand Combeau, Annie Sees, Isabelle Desgraupes

Photographies : Isabelle Desgraupes

Photographies du feu d'artifice : Pascal MECHINEAU

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison

24750 Boulazac

L'ÉDITO



La trêve estivale a été l'occasion de vous rassembler nombreux à notre traditionnel Marché de Nuit organisé par le Comité des Fêtes le 11 juillet et de pouvoir chiner dans les deux vide-greniers organisés par la société de chasse de Négrondes et par la

Pétanque Négrondaise.

Merci aux différents organisateurs et bénévoles qui ont concouru à leurs réussites dans un contexte de sécheresse sévère qui a imposé au Comité des Fêtes, notamment, de renforcer ses mesures de sécurité pour permettre le tirage du feu d'artifice.

La vague de chaleur hors norme qui a suivi a entraîné également des dispositions préfectorales relativement rares pour être soulignées. Toutes circulations et toutes activités ont en effet été interdites dans les chemins et les bois certains après-midis pour éviter tout incendie dans les massifs forestiers. Si Négrondes a eu la chance d'en être préservé, cela n'a pas été le cas partout puisqu'aux alentours, des départs de feu ont été constatés, plus ou moins importants.

La végétation a aussi souffert bien avant l'heure de ces températures torrides. Les feuilles des arbres sont tombées déjà depuis plusieurs semaines alors que l'automne commence à peine. Espérons que les sols sauront absorber les pluies à venir qui quelquefois, s'avèrent diluviennes.

La rentrée est maintenant bien entamée et nos petites sections ont découvert le chemin de l'école avec plus ou moins de joie. Les CM2 de l'année passée sont partis vers de nouvelles aventures en 6ème, Leurs aînés se sont éparpillés selon les options et les sections choisies ; de nouvelles étapes vers leur avenir.

Nous souhaitons à tous une très belle année scolaire, ainsi qu'aux enseignants et au personnel encadrant.

La rentrée est aussi associée aux bonnes résolutions à reprendre ou à commencer. Activités physiques par le retour chaque semaine dans la salle Sudreau du fitness, de la boxe et du yoga. De la marche avec nos randonneurs au départ de la salle Audebert les mardis après-midis. De la pétanque loisir ou plus compétitive à la halle à marchandises.

La rentrée, c'est enfin la continuité des dossiers municipaux : l'extension et la mise aux normes de l'atelier municipal, la démolition partielle du site Desfargeas, la rénovation énergétique du logement de la rue Eugène le Roy pour ne citer que les principaux chantiers.

Je vous laisse apprécier ce bulletin, volontairement décalé de quelques semaines. Le suivant le sera également pour s'adapter à la fin du mandat municipal en mars 2026.

En attendant, je souhaite à tous de passer un bel automne et d'affronter dans les meilleures conditions le début de la saison hivernale.

Françoise DECARPENTRIE
Maire de NEGRONDES

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sur le site internet de la commune www.negrondes.fr ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur de la mairie.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2025

SYNDICAT D'ENERGIE – SUPPRESSION D'UN FOYER

Pour faciliter la visibilité et donc la sécurité à la sortie de deux terrains constructibles Route de la Source de Glane (RD73), il sera nécessaire de supprimer un poteau d'éclairage public. Néanmoins, la présence de deux autres lanternes à proximité compensera l'effacement de cette source lumineuse.

PDIPR

Il est décidé de dénommer « boucle du puits de Laneaud » la liaison qui empruntera un itinéraire par Lage-Cambade-le Petit Chalus pour rejoindre ensuite un autre PDIPR.

EXTENSION DE L'ATELIER TECHNIQUE

Suite à appel à concurrence, les 10 lots ont été pourvus pour un montant HT de 172 000 €. Les travaux concernent la mise aux normes électrique de l'existant, la réalisation d'un bloc sanitaires avec tisanerie et d'un local de découpe du gibier auquel la société de chasse agréée participera.

ECOLE DE NEGRONDES – LIRE ET FAIRE LIRE

Le maire propose de candidater au label « Lire et faire lire » pour valoriser les actions portées par des bénévoles qui viennent faire la lecture dans les classes de l'école depuis de nombreuses années.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil accorde une subvention exceptionnelle à une jeune étudiante en parcours ERASMUS pour sa 3ème année d'étude. La demande d'aide financière à l'organisation du Comice Agricole n'a pas été retenue.

COMPTES-RENDUS DIVERS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10.04.2025

- Vote des CFU (Comptes Financiers Uniques 2024) et des budgets 2025.
- Vote des taux de fiscalité en augmentation de 6.3 % par rapport à l'année d'avant.

AG DE L'AMRF (ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE) – Section DORDOGNE

- Présentation du rapport moral et du rapport financier
- Intervention d'un professeur de l'Université de Montpellier qui a publié une étude sur la santé des maires.

PLUI du 13/05/2025

- Travail des élus sur l'élaboration du Règlement Ecrit. Ce document précisera les règles générales applicables à l'intérieur des zones du PLUI, selon qu'il s'agit d'espaces agricoles, naturels, ou urbanisables. Il détermine les tailles, les hauteurs, les formes... qui devront être respectées.

AFAFE (Aménagement Foncier Forestier)

- Validation par la CIAF (Commission Intercommunale) des décisions des sous-commissions.

Les bornages seront ensuite réalisés à partir du 2ème semestre.

A l'issue de cette étape, une consultation publique aura lieu en janvier 2026 pour recueillir les dernières observations des propriétaires.

SDE24 (Syndicat d'Énergies)

- Réunion de plusieurs secteurs pour faire le point sur les investissements.
- Réalisation d'un audit de la salle Audebert pour cibler les travaux à engager afin d'optimiser les dépenses énergétiques.
- Concernant la borne de recharge électrique sur l'aire de covoiturage de la RN, prise de rendez-vous avec un technicien pour savoir si ce projet est viable ou pas.

AG DE L'ACI LE PIED A L'ETRIER

Cette association de réinsertion, basée à St Jory de Chalais, intervient auprès de particuliers et de collectivités dont Négrondes, pour laquelle elle assure l'entretien d'une partie des espaces verts et des travaux de maçonnerie. Une gestion rigoureuse lui assure une certaine pérennité qui risque d'être fragilisée par la suppression des aides départementales.

DIVERS

- Rencontre avec la SNCF concernant le projet de récupération par la collectivité de la salle d'attente de la gare ainsi que le garage attendant. En attente du retour des bureaux d'étude.
- La commission Bâtiments se réunira très rapidement pour examiner l'avis de l'ATD sur la rénovation du logement de S. Virvaleix et du local coiffure afin de prendre les décisions qui s'imposent.
- L'ATD a également été sollicitée pour réaménager la Place Chaminade.
- Deux points de sécurité routière ont été signalés : les vitesses jugées excessives dans la côte des Couriveaux et sur la RD73 au lieu-dit Machefer. Dans le premier cas, la commission Voirie se rendra sur place et dans le deuxième cas, un comptage sera sollicité auprès des services des routes du Département.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2025

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A L'ECOLE

Pour l'année scolaire 2025/2026, il est décidé de créer un emploi non permanent de 3h36 mn/hebdo pour la surveillance des enfants pendant la pause méridienne.

ZONE D'ACTIVITES – ECLAIRAGE PUBLIC

Les dépenses d'éclairage public sont supportées par les collectivités dans les zones artisanales situées sur leur territoire alors que le domaine économique est de la compétence de la communauté de communes Périgord-Limousin.

Considérant dans l'immédiat l'incapacité des EPCI d'adhérer directement au SDE24, il est décidé que pour 2025, les dépenses d'entretien et de maintenance de l'éclairage public seront remboursées à Négrondes par la communauté de communes via la conclusion d'une convention.

Cette situation sera résolue dès lors où les statuts du SDE24 seront modifiés pour accepter une adhésion en direct des intercommunalités.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – RAPPORT D'ACTIVITES

Le Conseil Municipal a été destinataire du rapport qui retrace toutes les activités de la communauté de communes Périgord-Limousin pour l'année 2024.

Ce rapport de 163 pages est public et permet l'information de tous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – NOMBRE DE SIEGES

En vue des prochaines élections municipales et communautaires de 2026, il est demandé à chaque conseil municipal de se prononcer, avant le 31 août 2025, sur le nombre et la répartition des sièges des EPCI dont ils dépendent.

Plusieurs simulations sont possibles, selon qu'il s'agisse des dispositions de « Droit Commun » ou « par Accord Local ». Le minimum est fixé à 38 membres, le maximum à 42.

A l'heure actuelle, le Conseil Communautaire est composé de 38 délégués selon la répartition dite « du Droit Commun » adoptée en 2019 et applicable aux élections de 2020. Les six communes les plus importantes en terme de population ont entre 9 et 2 sièges (dont Négrondes), les autres 1 siège.

Le Conseil Municipal, au vu des diverses propositions, estime qu'un « Accord Local » avec 42 sièges lui semble représenter toutes les collectivités de manière équitable et équilibrée.

La maire précise que Négrondes, quelles que soient les simulations, restera toujours à 2 délégués.

SDE24 (SYNDICAT D'ENERGIES) – BORNE DE RECHARGE A L'AIRE DE COVOITURAGE

Le technicien du syndicat nous a confirmé, après RDV sur site, qu'un raccordement au réseau électrique situé devant le restaurant « Les Peyrières » était techniquement envisageable pour l'installation d'une borne à côté de la place PMR de l'aire de covoiturage.

Toutefois, le Conseil reste dans l'attente de recevoir les éléments financiers avant de prendre une décision définitive.

MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

Le Conseil approuve la motion pour sensibiliser les pouvoirs publics au maintien et au renforcement du service public ferroviaire.

PDIPR – (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée)

Pour éviter la confusion avec d'autres chemins alentours dont un certain nombre porte une dénomination comportant le mot « puits », il est décidé de renommer la boucle « des deux puits » en « variante de la boucle de l'Azuré du Serpolet ».

Par ailleurs, la création de liaisons avec d'autres collectivités (Vaunac-Corgnac-Sorges) va demander l'installation de panneaux flèches pour renvoyer vers leurs itinéraires. Une participation financière de leur part à ces aménagements serait opportune.

RETROCESSION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE

Le Conseil Municipal accepte, de la part d'un administré, de reprendre une concession de 3 m² achetée il y a quelques temps et non construite pour lui vendre, en contrepartie, une concession de 6 m².

COMPTES-RENDUS DIVERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES – COMPTE-RENDU

Au cours du Conseil Communautaire du 26 juin, ont été abordés divers points dont la synthèse peut être téléchargée par le lien suivant :

<https://www.perigord-limousin.fr/deliberation/compte-rendu-reunion-de-conseil-communautaire-du-26-juin-2025/>

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Travail en atelier pour cibler plus précisément les zones à construire. Les 2ha alloués à Négrondes seraient respectés à condition de limiter, sur les parcelles des demandeurs, les superficies réservées à la construction.

AG DE L'ATD (Agence Technique Départementale)

Cet organisme aide les collectivités au quotidien dans de nombreux domaines regroupés en 3 pôles : aménagement territorial – accompagnement numérique – eau et assainissement. Il est en développement constant et reste un partenaire incontournable.

SMDE 24 (Syndicat Mixte des Eaux) : RPQS

Communication du Rapport Public de la Qualité du Service pour l'exercice 2024.

1 472 abonnés représentant une population de 3 685 habitants sont desservis par ce syndicat.

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés est de 83,57% en 2024 et de 87,42% en 2023. Durant cette année, il n'y a pas eu de renouvellement de réseau mais seulement des réparations de fuite.

SDE24 (Syndicat d'Energies) – CONFERENCE DES MAIRES

Plusieurs dossiers ont été présentés lors de ces échanges :

- Réalisation de parcs solaires inférieurs à 5000 m²
- Présentation par ENEDIS des schémas régionaux de raccordement en lien avec le développement des EnR
- Evolution des conventions de travaux avec Orange pendant la fermeture intermédiaire de fermeture du réseau cuivre

CONSEIL D'ECOLE DU 24.06.2025

55 élèves devraient intégrer notre école à la prochaine rentrée, toutes sections confondues. L'équipe enseignante revient sur tous les projets menés à bien depuis septembre 2024 et ils ont été nombreux. Plusieurs thèmes ont été abordés : l'environnement – le jardinage – les liens intergénérationnels – le cycle « savoir rouler » – les visites hors cadre scolaire....

DIVERS

SMD3 – COLLECTE DES DECHETS – caméra nomade :

A Négrondes, le point d'apport le plus concerné par les débordements de toute nature est celui de la halle à marchandises.

La gestion des conséquences des infractions semble lourde, et les auteurs ne vont-ils pas déposer ailleurs et déplacer le problème ?

La pose d'une caméra exige une réflexion plus approfondie avant de prendre la décision.

SUPPRESSION DE LA BOITE AUX LETTRES DU POUYET

A la suite d'un entretien avec un représentant de la Poste en début d'année (cf bulletin municipal n° 2 – page 7), la maire avait refusé, dans l'immédiat, la suppression de la boîte aux lettres située Rue Adrien Fayol (Le Pouyet) puisque sa relève ne faisait pas faire de détour au facteur dont la tournée passe devant.

Mi-juin, certains habitants du Pouyet font remarquer que la boîte a été supprimée sans avoir été prévenus.

Immédiatement contacté, le représentant de la Poste reconnaît avoir fait une erreur d'interprétation (!) sans possibilité, malheureusement, de pouvoir revenir en arrière. La maire estime cette façon très cavalière de solutionner le problème !!

A défaut, il a été convenu que les administrés auraient la possibilité de donner leur courrier au facteur.

MARCHÉ DE NUIT

La Préfecture a imposé des prescriptions supplémentaires dans l'organisation de cette manifestation, notamment l'impossibilité totale, pour un véhicule, de pénétrer dans la zone publique le temps du tirage du feu d'artifice. Laëticia BETIZEAU, en sa qualité de présidente du Comité des Fêtes, en prend acte.

PARCELLE NON ENTRETENUE

- Claude CAMELIAS s'interroge sur les risques d'incendie que pose le non entretien d'une parcelle au sein d'un lotissement.
- Une lettre recommandée a été à nouveau envoyée au propriétaire lui donnant un délai de 15 jours afin de procéder au nettoyage de sa parcelle.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

INSTALLATION D'UNE BORNE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Les solutions techniques de raccordement étant possibles et les conditions financières nettement plus favorables, le Conseil décide à une grande majorité de mettre à disposition du Syndicat d'Énergie l'équivalent de deux places de parking sur l'aire de covoiturage pour permettre d'installer une IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques). La collectivité prendra en charge une partie de l'investissement et s'acquittera annuellement d'une redevance annuelle.

Cette borne sera accessible aux adhérents du Réseau MOBIVE avec tarif privilégié. Les non adhérents pourront l'utiliser grâce au partenariat avec d'autres réseaux.

Cette installation fait l'objet d'un transfert de compétence et de la signature d'une convention entre la collectivité et le SDE24.

REGROUPEMENT SCOLAIRE – PARTICIPATIONS DE VAUNAC 2024-2025

Des conventions annuelles gèrent les compensations entre les deux communes pour ce qui concerne les frais liés au fonctionnement de la cantine (alimentation-personnel-énergie...), les fournitures scolaires et les frais de la navette de transport scolaire.

Ces dépenses sont réparties en fonction du nombre d'enfants de chaque collectivité scolarisés dans le RPC (Regroupement Pédagogique Concentré) et utilisant les services cantine et transport.

APPLICATION ComMaVille (CMV)

Depuis 2020, Négrondes adhère à cette application qui permet aux usagers l'ayant téléchargée de recevoir tous types d'informations en temps réel sur leur smartphone.

Depuis, la communauté de communes Périgord-Limousin a décidé également de déployer ce concept et de permettre à ses communes membres d'en bénéficier sans répercussion financière.

L'application retenue est PANNEAU POCKET, utilisée donc en double avec CMV.

Le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de conserver deux systèmes pour diffuser les mêmes informations et décide de résilier l'abonnement de la commune à ComMaVille à compter du 1er janvier 2026.

SMD3 – CAMERAS NOMADES

Le point de collecte situé à la Halle à Marchandises est le plus impacté par l'incivisme des usagers qui déposent des sacs ou des encombrants en pied de borne. La question s'est donc posée d'avoir recours à une caméra mise en place par le SMD3 pour appréhender les auteurs des délits.

Il est constaté depuis quelques temps une légère amélioration à cet endroit, ce qui ne veut pas dire pour autant que les dépôts sauvages n'existent plus alors que les utilisateurs ont accès aux PAV et à la déchetterie avec leurs cartes.

Mais si des débordements récurrents devaient à nouveau recommencer, la collectivité adhérerait au dispositif de pose d'une caméra nomade pour surveiller le site.

ACTES ADMINISTRATIFS

Une régularisation administrative est nécessaire pour modifier l'état civil de deux personnes dans l'achat de terrains à la famille VERSAVAU.

De même, une cession à la commune d'une petite bande de terrain par M. Guy MARCHIVE sera actée pour terminer le dossier d'élargissement de l'Allée Léon Puiffe.

LOYERS COMMUNAUX

Le loyer du logement de la mairie est revalorisé à compter du 1er octobre 2025 dans la limite de l'augmentation de l'IRL (Indice de Référence des Loyers) à hauteur de 1.04 %.

CHEMIN DES COURIVEAUX

Le Conseil accepte de céder à M. PEYRONET le chemin qui dessert sa propriété, avec une clause de servitude pour passage des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Les frais d'acquisition et de géomètre seront à sa charge.

LOCATION SALLE AUDEBERT

La congrégation anglicane souhaite utiliser la salle des fêtes début décembre. Comme pour d'autres utilisateurs associatifs extérieurs, il est demandé une compensation pour utilisation des fluides.

FOYER D'ECLAIRAGE PUBLIC

Il est demandé la suppression d'un foyer E.P. situé chemin des Ateliers qui est allumé en permanence alors qu'il ne dessert aucune habitation. La seule désactivation de cette lanterne est impossible car elle est couplée avec celle située à l'angle de la Rte de la Beaurnonne et de l'Impasse de la Saunerie, point lumineux nécessaire en continu pour sécuriser le carrefour.

COMPTE-RENDUS DIVERS

Elargissement Allée Léon Puiffe :

tous les concessionnaires ont été réunis pour organiser conjointement les travaux d'enfouissement des divers réseaux en domaine public (canalisation d'eau-fibre-assainissement collectif-réseau cuivre). Cette opération de viabilisation représente un coût non négligeable pour la collectivité mais va permettre aux nouveaux propriétaires de disposer de tous les réseaux en limite de parcelles et de pouvoir circuler plus aisément.

Extension du local technique de Gramétias :

le démarrage du chantier devrait commencer dans les prochaines semaines. Les entreprises concernées par le gros-œuvre ont planifié leurs interventions.

DIVERS

Navette scolaire : plus d'une dizaine d'enfants scolarisés à Négrondes sont transportés depuis la rentrée. Les circuits du matin et du soir proposés par la collectivité ont été modifiés par la Région Nouvelle-Aquitaine, gestionnaire des lignes. Ce qui a désorganisé quelque peu les premiers ramassages.

Comptage routier sur la RD73 à Machefer : il a été réalisé entre le 6 et le 12 juin dernier en réponse à une demande des habitants qui estiment la vitesse de certains véhicules trop importante dans ce lieu-dit.

Au vu des résultats (346 véhicules/jour, une quinzaine de camions, 85 % roulant en dessous de 75km/h), la DDT ne préconise pas de limiter la zone à 70 km/h. Par contre, des aménagements supplémentaires seront apportés pour sensibiliser les conducteurs à plus de vigilance.

CIMETIERE

Avant la prochaine Toussaint, il serait souhaitable d'apposer sur les concessions en état d'abandon des plaquettes pour informer le public d'une reprise éventuelle par la collectivité au terme du délai réglementaire. La commission dédiée est chargée de ce dossier.

CENTENAIRE A LA COMBE

M. Edouard DESGRAUPES, domicilié Rte de la Source de Glane (RD73) fêtera ses 100 ans le 13 octobre prochain. Les élus seront présents auprès de lui pour marquer cet anniversaire.

M. DESGRAUPES sera le deuxième centenaire de cette année, Mme Marie-Louise TRARIEUX ayant eu le même âge en janvier.

REMERCIEMENTS

Une administrée remercie chaleureusement le Conseil Municipal pour les travaux de réfection de chaussée chemin de la Garenne.



LE COIN DE L'ÉCOLE

CONCOURS DE POISSONS

Comme chaque année, pour embellir la commune, les élèves de l'école ont travaillé en art sur un thème : les poissons. Leur imagination a donné naissance à toutes sortes de poissons. Ils ont ainsi recyclé des bouteilles en plastique, bidons de lessive, CD, bouchons de bouteilles, objets de la nature pour donner vie à de nouvelles espèces maritimes. Les habitants de Négrondes ont également fait preuve de créativité pour proposer leurs œuvres. Toutes ont été installées dans le village et nous avons profité d'une belle matinée ensoleillée et pas trop chaude pour nous promener dans les rues, à la recherche de tous les poissons réalisés par les élèves et les familles. Le concours a permis de définir les préférées des Négrondais.

Voici donc le résultat du concours :

- Poisson-Pompons de Margaux et Célia
- Poisson-Brillant de Cloé
- Poisson-Globe de Capucine et Gabriel, à égalité avec le Poisson-Arc en ciel des Maternelles



LA SORTIE DU SPECTACLE

« Tout d'abord, nous avons pris le bus avec Julien comme chauffeur et nous sommes arrivés à Chanterac.

Nous avons regardé le 1er spectacle qui s'appelait « Timide ». Rémi, un acteur jouait le rôle de Lucas, un petit garçon qui était très timide. Il avait peur de souffler ses bougies de gâteau d'anniversaire, de parler devant ses copains, de jouer au foot, que les autres enfants rigolent et se moquent de lui. Il aimerait être « accrocheur d'étoiles ». Un jour, il est allé chez le médecin qui lui a dit qu'il devait chasser sa peur. Alors, il a mis son sac sur son dos, il a marché, il a nagé pour trouver le trésor qui devait l'aider à combattre sa peur. A un moment donné, il a ouvert son sac, il a vu la peur, alors il l'a attrapée et il l'a mangée. Elle avait le goût d'un bonbon. Alors, il a grandi, grandi, en montant sur son tabouret. Et il est devenu Accrocheur d'étoiles : quand il fait nuit, il les allume et il les éteint quand il fait jour.

Nous avons aimé quand Lucas volait à plat ventre sur son tabouret.

A la fin, l'acteur a remercié la dame qui s'occupait de la lumière et de la musique (Anne). »

« Le 2ème spectacle s'appelait « Léa et la boîte à colère ».

Léa était tout le temps en colère : quand elle était dehors, quand elle jouait...Un jour, sa maman lui a donné une boîte à colère pour y ranger ses émotions. Elle pouvait la prêter aux animaux qui ressentent aussi des émotions. Ils peuvent déchirer un papier et le déposer dans la boîte à chaque fois qu'ils ont une émotion.

D'abord, Léa rencontre un mille pattes il ne peut jamais aller en récréation car il est toujours en retard à cause de tous les lacets qu'il doit nouer. Il ressent de la tristesse et se noie même dans ses larmes. Alors, il déchire un papier blanc et le met dans la boîte des émotions. Après, il a changé de chaussures ; maintenant il a des chaussures à scratchs et tout va mieux.

Ensuite, Léa rencontre un zèbre que les gens prennent pour un passage piétons (du coup, il ne peut pas aller à l'école). Le zèbre a déchiré un papier des émotions et après, ça allait mieux pour lui.



Après, Léa rencontre un toucan qui jette de cailloux sur la tête de tous les animaux car il est jaloux d'eux. Il est jaloux car il n'arrive pas à faire des bisous à son amoureuse à cause de son grand bec. Finalement, il déchire aussi un papier des émotions et sa jalousie s'en va : il peut aimer sa copine.

Ce spectacle nous a plu car la chanteuse a très bien chanté et son compagnon jouait très bien de la musique.



TROTTINETTES ET RUN AND BIKE

Les élèves ont terminé le cycle « trottinettes et vélos », en apprenant à manier les véhicules sur des parcours de plus en plus complexes et pour certains, participant à la rencontre Run And Bike (un vélo pour deux) qui a eu lieu lundi 23 juin avec les élèves de toute l'école.



DES ATELIERS MÉCANIQUES À L'ÉCOLE

Cette année encore, les élèves de Grande Section, CP et CEI ont pu bénéficier d'ateliers en début de cycle Vélo.

Ils ont ainsi pu apprendre à :

- vérifier l'état de leur vélo, regonfler les pneus si besoin
- le vocabulaire spécifique du vélo
- réparer des chambres à air trouées.

Pour travailler l'égalité Filles/Garçons, les enseignantes avaient veillé à mixer les groupes et ce sont des femmes qui géraient les ateliers.

SORTIE AU DOMAINE DE CHAULMES

Le projet sur l'eau, travaillé dans toutes les classes, a été finalisé le 15 mai par une sortie à la mare près de Saint Astier.

Durant la journée, les élèves ont pu randonner et découvrir la faune aquatique en pêchant divers animaux dans les épuisettes. Ils ont ainsi découvert des têtards, des larves de salamandres, des notonectes, des dytiques, des araignées d'eau...

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Comme l'an dernier, le club Génération Mouvement et l'école de Négrondes ont organisé une journée festive autour de jeux en bois le 26 juin.

Tous les élèves de l'école se sont donc rendus à pieds à la salle des fêtes pour participer à cette rencontre avec des habitants de Négrondes. Ce moment de convivialité et de partage les a ravis !

Ils sont même repartis avec un jeu spécialement offert par le président du club !

JOURNÉE "DÉGUISÉS"

La veille des vacances, les élèves sont tous venus déguisés à l'école.



LA SORTIE À LA MARE

Tout d'abord, nous avons pris le bus avec Julien notre chauffeur. Il y a des mamans qui nous accompagnent : Caroline, Hélène, Joanna, Tiffanie.

Après, nous avons marché pour aller jusqu'à la mare. L'eau était vert foncé.

Nous étions assis sur un banc en bois pour écouter Cécile qui nous a parlé des têtards, des grenouilles, de leurs œufs et des crapauds.

Ensuite, nous avons pêché avec des épuisettes. Nous fouillions les feuilles noires pour voir s'il y avait des têtards ou une salamandre.

Le groupe de Caroline pêche. Paul tient une épuisette dans ses mains.

Dans la main de maitresse, il y a un têtard. Son corps est ovale et il a une longue queue. Il n'a pas de pattes. Il va devenir une grenouille.

Nous avons pêché des têtards puis, nous les avons mis dans un seau. Nous avons aussi pêché une notonecte et des larves de salamandres.

Les copains sont en train de pique-niquer sur l'herbe avec des chips, des tomates cerise, du taboulé, du fromage, des compotes...

Nous sommes en train de nous reposer sur un drap. Maitresse Sandrine avait mis une petite musique douce.

Ensuite, nous nous sommes promenés sur un chemin. Nous avons trouvé des trésors : un cerisier, des veaux, des poules, des taureaux, une fleur (une orchidée), un village, une mangeoire pour les vaches et enfin, Ghalia, le trésor !!!!!

Nous avons vu de gros taureaux. Ils étaient allongés sur la terre.

Nous avons mangé des cerises cueillies sur un cerisier. Elles étaient rouges, certaines étaient abimées. Il y en avait beaucoup !

Ensuite, nous avons joué avec des ballons, des foulards et des cordes et nous sommes rentrés à l'école. C'était très bien, génial !



NOTRE ÉCOLE VANDALISÉE

Mardi 9 septembre, lorsque les élèves sont arrivés à la garderie et à l'école, ils ont eu la désagréable surprise de trouver des dégradations commises dans leurs cours. Les élèves de Grande Section ont fait part à leur maîtresse de leur colère en constatant leurs Légo éparpillés, les potimarrons du jardin partagé de la maternelle éclatés, les graines dispersées sur le tapis et la porte, les tuteurs à terre.

Les enfants ont souhaité exprimer par écrit leur ressenti. Le texte dicté à leur maîtresse a ensuite été présenté aux élèves de CP et CE1 ainsi qu'à la mairie. Des affiches pour rappeler « qu'il faut respecter leur école » seront placardées sur les portails et au plateau multisports.

Les auteurs étant identifiés, ils seront convoqués par la Maire et feront l'objet d'un Rappel à l'ordre municipal, procédure qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le Tribunal Judiciaire de Périgueux.



L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



Le jeudi 26 juin dernier a eu lieu sur à la salle des fêtes le regroupement des clubs Génération Mouvements du secteur des villages truffiers, sous l'égide de Ginette Camélias, la présidente. Cette journée a été marquée par des activités variées et des échanges enrichissants entre les générations.

Dès le matin, les participants ont été accueillis autour d'un café convivial. Certains ont profité de l'occasion pour s'évader sur les chemins de randonnée, offrant un choix de circuits de 5 et 8 km.

Pendant ce temps, sous la halle, les enfants de maternelle et leurs accompagnants découvraient des jeux anciens en bois, soigneusement fabriqués par le président départemental de Générations Mouvement. L'ambiance était également animée en cuisine, où les senteurs des plats en préparation commençaient à se répandre.

Dans la salle des associations, transformée en tripot, les passionnés de cartes se retrouvaient pour des parties animées. Vers midi, les élèves du primaire ont rejoint les "Anciens" pour partager un repas, créant ainsi une belle rencontre intergénérationnelle qui a ravi tous les participants. Après le déjeuner, les enfants se sont dirigés sous la halle pour s'initier aux jeux non virtuels, tandis que les joueurs de cartes poursuivaient leurs compétitions amicales. La pétanque était également de la partie, ajoutant de l'ambiance festive.



Au total, 132 personnes ont profité de cette journée, témoignant de l'importance de ces moments de convivialité et de partage.

Les prochains événements à noter dans l'agenda sont les suivants :

- 18 septembre : Sortie à Allas les Mines et Carsac-Aillac avec visite du musée de la rue du temps qui passe, déjeuner au restaurant Le Tournepique et visite des jardins d'eau.
- 30 octobre : Le Grand Rassemblement, réunissant tous les clubs de la Dordogne.
- 29 novembre : Soirée théâtre dans la salle des fêtes Audebert
- 13 décembre : Assemblée Générale.

Ces rendez-vous promettent de continuer à renforcer les liens entre les membres des clubs et à dynamiser la vie associative de la région. Ne manquez pas ces occasions de vous réunir et de partager des moments inoubliables



Jeux anciens en bois

LA BANDA DU PÉRIGORD



Notre saison estivale arrive à sa fin avec de belles prestations comme le marché de nuit de Sarliac, la sardinade de Cognac/L'Isle, la Nuit des Bandas à St Astier et bien sûr le marché de nuit à Négrondes. Les 23 et 24 Août, nous étions à la fête des Fleurs à Bagnère de Luchon ce qui a été, comme l'année dernière, un week-end mémorable avec une ambiance formidable.

Vous avez pu nous retrouver le 14 septembre à Négrondes lors de la randonnée VTT et pédestre des Cochons. Nous serons le 5 Octobre à la fête du cèpes à St Saud Lacoussière.

Ensuite, les répétitions hivernales prendront place afin de préparer la saison 2026 qui s'annonce déjà chargée.



COMITÉ DES FÊTES



La Bourse d'échange – 25 mai 2025

Comme chaque année, la bourse d'échange a su réunir un public fidèle. Collectionneurs et passionnés étaient au rendez-vous pour partager leur passion et échanger dans une ambiance chaleureuse. Un événement qui garde son attrait au fil des éditions.

Le Marché de Nuit – 11 juillet 2025

L'été a été illuminé par notre grand marché de nuit, qui a attiré un public très nombreux. Producteurs locaux, restauration, animations musicales et feu d'artifice son et lumière ont fait de cette soirée un moment inoubliable. L'implication des bénévoles et la participation enthousiaste du public ont largement contribué à ce succès.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les exposants, visiteurs, bénévoles et partenaires qui ont permis la réussite de ces deux rendez-vous.

Un grand merci à l'entreprise Bost et Grandchamps pour leur don de bois qui a permis la fabrication de notre nouvelle buvette.

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles animations encore plus festives !



LA PÉTANQUE

Dimanche 3 août, le vide-grenier organisé par la Pétanque Négrondaïse a été un véritable succès, rassemblant 85 exposants. Nos burgers faits maison ont une fois de plus ravi vos papilles. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le premier week-end d'août.

Les championnats départementaux étant terminés, nous avons prévu un concours ouvert à tous le lundi 11 août. Cependant, en raison des conditions climatiques et d'un arrêté préfectoral, nous avons dû le décaler à 20h.

Nous avons enregistré une forte participation avec 76 équipes venues s'affronter jusqu'à tard dans la nuit. Le club tient à remercier tous les bénévoles pour leur aide dans l'organisation, car les conditions étaient difficiles. Enfin, l'assemblée générale se tiendra le samedi 15 novembre à 17h, à la salle des associations.



LES COCHONS NÉGRONDAIS



La 14ème édition de la randonnée VTT organisée par Les Cochons de la Truffière s'est tenue le dimanche 14 septembre sous une pluie persistante. Malgré ces conditions peu favorables, 91 vététistes et 74 marcheurs ont relevé le défi.

Pour les amateurs de VTT, trois parcours étaient proposés: 25, 35 et 50 km . Quant aux randonneurs, deux boucles de 9 et 14 km leur étaient offertes.

À l'issue de l'épreuve, près de 150 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial, dans une ambiance chaleureuse et festive, animée par la Banda du Périgord.



Départ des marcheurs

Chassez les idées reçues !

rencontre

nature

convivialité

Un Dimanche à la Chasse

19 Octobre 2025

En toute sécurité, découvrez la nature autrement...

Accompagnez des chasseurs, près de chez vous,
une matinée, gratuitement et sans formalités

05 53 35 85 00 www.chasseurs24.com

Fédération Départementale
des Chasseurs de la Dordogne



INFOS DIVERSES

UNE JEUNE CAVALIÈRE CHAMPIONNE DE FRANCE

Romane Coraboeuf a découvert l'équitation à l'âge de 11 ans au centre équestre Hippocamp' à Lempzours. Aujourd'hui titulaire du galop 6, elle concourt depuis 2021 avec Apaloo, son poney préféré âgé de 15 ans, né dans ce même centre équestre.

Lors de la Semaine des clubs qui s'est tenue du samedi 19 au dimanche 27 juillet à Lamotte-Beuvron, Romane a brillamment remporté le titre de championne de France dans la catégorie E2 en Concours Complet d'Équitation (CCE). Cette discipline comprend 3 épreuves: le dressage, le cross et le saut d'obstacles. Romane s'est illustrée en réalisant un parcours sans faute avec Apaloo.

Après cette belle performance, Romane envisage désormais de concourir en dressage amateur 3. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et espérons qu'elle décroche encore de nombreux titres à l'avenir.



TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Un chantier d'élagage est prévu sur les voies communales à partir du mois d'octobre. Cela concerne uniquement les voies communales où le réseau fibre est existant. Pour rappel, toute dégradation du réseau fibre causée par des branches d'arbres non élaguées, sera à la charge du propriétaire.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il sera possible de procéder au brûlage des déchets verts à compter du 1er octobre 2025, et jusqu'au 28 février 2026.

Il est nécessaire de remplir un imprimé de déclaration de brûlage que vous pouvez vous procurer à la mairie.

APPLICATION PANNEAU POCKET

À partir du 1er janvier 2026, les informations de notre commune ne seront plus relayées par ComMaVille mais par l'application PanneauPocket suite à une délibération du conseil municipal (cf. compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2025).

Vous pouvez quand même continuer de suivre l'actualité de la commune sur ComMaVille jusqu'à la fin de l'année

Téléchargez-moi !

Commaville



CÉRÉMONIE DES VOEUX

La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra **le samedi 10 janvier 2026 à 16h à la salle des fêtes Audebert.**

Madame Le Maire et le conseil municipal seront ravis de vous y retrouver et de partager la galette des rois.

MUNICIPALES 2026

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement.

Pour autant, l'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire.

L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

Pour rappel, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6 février 2026

A Négrondes

découvrez les services essentiels de La Poste, accessibles dans votre agence communale

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale de Négrondes :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés · Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels

(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

**LA POSTE AGENCE
COMMUNALE**
1 Place Basbayon
24460 NEGRONDES

Lundi au Samedi : 9h00 à 12h00

Nos services en ligne	
laposte.fr 3631 Service gratuit + prix appel Particuliers	labanquepostale.fr 3639 Service gratuit + prix appel
3634 Service gratuit + prix appel Professionnels	lapostemobile.fr 0 805 305 044 Service & appel gratuits



DU CUIVRE À LA FIBRE, ENTRONS DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Notre commune a bénéficié récemment du déploiement de la fibre optique. Il se peut même que les déploiements soient encore en cours. Ce nouveau réseau, ultra-moderne, performant, robuste et économe en énergie, est déployé partout sur le territoire pour répondre aux besoins de connectivité actuels et futurs des particuliers, des entreprises, des services publics. Le Plan France Très Haut Débit, porté par l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, a permis de faire de la France le pays le plus fibré d'Europe aujourd'hui.

Compte tenu des déploiements massifs de la fibre optique, Orange a annoncé la fermeture progressive de son réseau historique en cuivre. Déployé il y a plus de cinquante ans, c'est le réseau qui a permis le développement de la téléphonie fixe puis de l'Internet haut débit (ADSL) dans les années 2000. Cette fermeture progressive est pilotée par Orange, en lien avec toutes les parties prenantes et dans le respect du cadre réglementaire défini par l'Arcep.

Notre commune a été présélectionnée par Orange pour faire partie du lot 5 de fermeture du réseau cuivre, qui aura lieu en 2029.

LA MISE EN OEUVRE

La fermeture du réseau cuivre se déroule à la maille communale (ou par arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille).

Les communes sont rassemblées au sein de lots, avec une montée en charge progressive du nombre de locaux. L'ensemble des parties prenantes est mobilisé pour la réussite de ce chantier et une gouvernance adaptée, au niveau national et local, permet un partage régulier sur ce projet d'envergure.

	Fermeture commerciale	Fermeture Technique	Estimation volume de Locaux par lot
Lot 1	31/01/2024	31/01/2025	210 000
Lot 2	27/01/2025	27/01/2026	954 000
Lot 3	31/01/2026	31/01/2027	2,3M
Lot 4	01/2026 & 01/2027	31/01/2028	8M
		31/05/2028	
		31/10/2028	
Lot 5		2029	
Lot 6		11/2029	10,5M
Lot 7		11/2030	10,5M



QUI EST CONCERNÉ ?

L'ensemble des utilisateurs encore présents sur le réseau cuivre est concerné. Il peut s'agir de particuliers (téléphonie fixe, Internet), de professionnels, d'entreprises.

Cela signifie que vos administrés encore sur cuivre seront concernés au travers de leurs abonnements téléphone fixe, Internet et pour tous les services qui reposent sur le réseau cuivre (télé-assistance, télésurveillance, etc).

RESTONS VIGILANTS

De nombreux consommateurs constatent des pratiques de démarchages abusifs avec l'annonce de la fin du cuivre.

"Si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion Internet ", "l'État vous oblige à passer tout de suite à la fibre optique"... Voilà le type de démarchage que certains clients ont reçu de la part d'entreprises aux méthodes critiquables. Nous vous rassurons tout de suite : ces allégations sont fausses. Il s'agit en réalité de démarchages abusifs.



**VENDREDI 5 & SAMEDI 6
DÉCEMBRE**

**POUR DÉPOSER VOS DONS, DES URNES
SERONT MISES À DISPOSITION À
LA BOULANGERIE OLIVIER ET À LA MAIRIE**

🔴 Don de sang et de plasma : un geste vital, un engagement citoyen 🔴

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir. Ces besoins sont constants, et aucune alternative ne peut remplacer le don humain.

En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

👉 **Qui peut donner ?**

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolus pour le plasma), sous réserve d'un entretien prédon sur place.

👉 **Pourquoi donner régulièrement ?**

Les composants du sang (globules rouges, plaquettes, plasma) ont une durée de vie limitée. Les besoins sont donc continus, notamment pour les personnes atteintes de cancers, de maladies chroniques ou après un accident.

👉 **Et le don de plasma ?**

Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

👉 **Où donner ?**

Les collectes sont organisées régulièrement dans **votre commune ou à proximité**. Retrouvez les prochaines dates proches de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez également nous retrouver à la **Maison du don de Périgueux (Sang total et Plasma)**, 14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 Périgueux, téléphone : 0 800 74 41 00



Mobilisons-nous, ensemble, pour sauver des vies !

**Un don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance
chaleureuse et conviviale = 3 vies sauvées**

ACTIVITÉS SUR NOTRE COMMUNE

ÉQUIPEMENT FOURNI

PLACES LIMITÉES

LEE BRADLEY COACHING
CHALLENGE YOURSELF

COURS DE FITNESS COLLECTIF
TOUS LES DIMANCHE À 11H

À LA SALLE SUDREAU DE NEGRONDES

7€ PAR PERSONNE

RÉSERVATION NÉCESSAIRE

Mobile: 07 67 30 01 25
Email: leeb Bradleycoaching@gmail.com

COURS DE YOGA

Salle A. Sudreau à NEGRONDES
Tous les mercredis soirs de 20h à 21h30

tel : 06 28 68 48 11

COURS DE BOXE

Les cours ont lieu chaque lundi de 19h à 20h30
Salle A. Sudreau à NEGRONDES

Au programme : boxe fitness, cardio training, stretching, renforcement musculaire

À partir de 12 ans

Inscription auprès coachingacs24@gmail.com
ou 06 50 41 10 62

calendly.com/regard-au-carrenoir/1er-round-de-decouverte

SOIRÉE THÉÂTRALE "Love party"

Samedi 29 novembre 2025

Salle des fêtes - 20h30

Une comédie de Pascal GUILLAUMEAUD
Crêpes et boissons à l'entracte

La société LOVE PARTY, gérée par Madame Husse et son frère Sacha, organise un week-end de rencontres dans l'hôtel tenu par Gigi. LOVE PARTY met en relation des personnes ayant un profil compatible et leur promet le grand amour. Mais les participants de ces « dating » n'ont pas fini de nous surprendre.

par la troupe : Marsac Sur Scène

Entrée : 10 € (gratuit jusqu'à 16 ans)

organisation : Générations Mouvement-Club de Négrondes



INFOS UTILES

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS

Les week-ends d'octobre à février

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

4 ET 5 OCTOBRE	Corinne CHANTRY RIBIERE	3^{ème} adjoint
11 ET 12 OCTOBRE	Annie SEES	2^{ème} adjoint
18 ET 19 OCTOBRE	Françoise DECARPENTRIE	Maire
25 ET 26 OCTOBRE	Katia CABALLERO	4^{ème} adjoint

1^{ER} ET 2 NOVEMBRE	Françoise DECARPENTRIE	Maire
8 ET 9 NOVEMBRE	Annie SEES	2^{ème} adjoint
10 ET 11 NOVEMBRE	Françoise DECARPENTRIE	Maire
15 ET 16 NOVEMBRE	Katia CABALLERO	4^{ème} adjoint
22 ET 23 NOVEMBRE	Bertrand COMBEAU	1^{er} adjoint
29 ET 30 NOVEMBRE	Corinne CHANTRY-RIBIERE	3^{ème} adjoint

6 ET 7 DECEMBRE	Katia CABALLERO	4^{ème} adjoint
13 ET 14 DECEMBRE	Annie SEES	2^{ème} adjoint
20 ET 21 DECEMBRE	Corinne CHANTRY-RIBIERE	3^{ème} adjoint
25, 26, 27 ET 28 DECEMBRE	Françoise DECARPENTRIE	Maire

1^{er} et 2 JANVIER 2026	Bertrand COMBEAU	1^{er} adjoint
3 ET 4 JANVIER 2026	Annie SEES	2^{ème} adjoint
10 ET 11 JANVIER 2026	Françoise DECARPENTRIE	Maire
17 ET 18 JANVIER 2026	Corinne CHANTRY-RIBIERE	3^{ème} adjoint
24 ET 25 JANVIER 2026	Katia CABALLERO	4^{ème} adjoint
31 JANVIER ET 1^{er} FEVRIER 2026	Françoise DECARPENTRIE	Maire

31 JANVIER ET 1^{er} FEVRIER 2026	Françoise DECARPENTRIE	Maire
7 ET 8 FEVRIER 2026	Annie SEES	2^{ème} adjoint
14 ET 15 FEVRIER 2026	Bertrand COMBEAU	1^{er} adjoint
21 ET 22 FEVRIER 2026	Corinne CHANTRY-RIBIERE	3^{ème} adjoint
28 FEVRIER ET 1^{ER} MARS 2026	Katia CABALLERO	4^{ème} adjoint

PHARMACIES

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.
 - Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers
 - Chaque samedi après-midi, une des 2 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.
- Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
- (*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

CABINET D'INFIRMIERS

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h00 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES AGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

ASSAD-SIAD

CUBJAC

05 53 05 32 00

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIERS - 05 53 55 00 71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

